



Association suisse à but non lucratif reconnue d'utilité publique

Répertoire Vert du Développement Durable

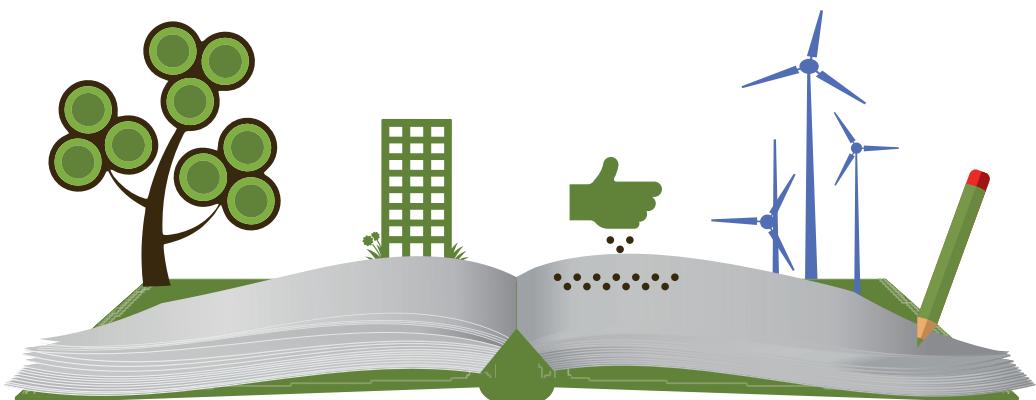


Table des matières

Qui est gaea21 ?	p.3
Bienvenue sur le Répertoire Vert !	p.4
Qu'est-ce que c'est ?	p.5
À quoi ça sert ?	p.6
Comment ça fonctionne ?	p.8
Conseils Verts	p.10
Forum	p.11
Pourquoi faire partie du Répertoire Vert	p.12
Comment s'inscrire ?	p.13
Présentation des niveaux	p.14
Tarifs prestations	p.15
L'application smarphone	p.16
Les impacts du Répertoire Vert	p.24
Les impacts de l'application	p.25
Région	p.32

Qui est gaea21 ?

gaea21 est un think tank et un **centre de recherches appliquées** en **économie circulaire** et **économie verte** qui, après une décennie de recherches indépendantes, propose un **modèle**, des **programmes** et des projets qui ont pour objectif de **stimuler un changement de paradigme** et transformer notre société en profondeur.

gaea21 est une association suisse à but non lucratif, ce qui signifie que le produit de ses activités n'est pas redistribué à des actionnaires mais **réinvesti** dans des projets.

L'association gaea21 est reconnue d'utilité publique.

La particularité de gaea21 est d'être une **organisation sociale composée de 3 profils complémentaires** :

- des étudiants en cours de formation ou à la recherche d'un premier emploi après diplôme ;
- des personnes à la recherche d'un emploi ;
- des professionnels et des consultants à la recherche de mandats.

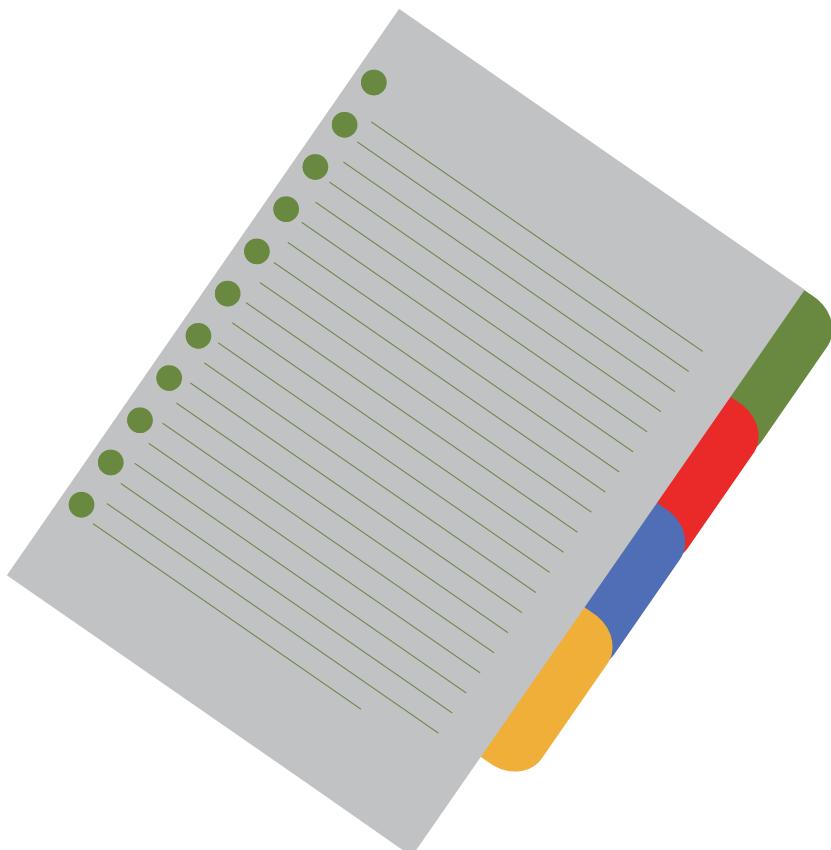
La collaboration entre ces 3 groupes s'articule autour de valeurs communes fortes :

- la transmission de savoirs et la gestion des compétences ;
- la gestion collaborative de projets et la gestion du temps ;
- l'efficacité et la durabilité ;
- la formation continue et une volonté d'amélioration constante.



Bienvenue sur le Répertoire Vert !

Un répertoire professionnel du Développement Durable offrant le référencement et l'évaluation de tous les produits et/ou services professionnels **verts proposés dans une région définie.**



Qu'est-ce que c'est ?

- **Un outil de référencement.**

Il permet aux **consom'acteurs** de localiser plus facilement un produit ou un service vert adapté à ses besoins.

Il classe ces offres vertes, facilitant leur accès à tout un chacun. Il permet aux prestataires verts de gagner en **visibilité** et de rendre leur offre **identifiable**.

- **C'est aussi un outil d'évaluation.**

Le **consom'acteur** peut déterminer aisément si un produit ou service est véritablement **vert**.

Les prestataires verts profitent d'un **label** qui garantit, selon des critères stricts et consultables, la nature verte de leurs offres.

Le Répertoire permet de s'**affranchir** de la **concurrence déloyale** des produits ou services prétendument verts.

À quoi ça sert ?

À apporter des solutions

Il existe actuellement une telle multitude de produits et de services verts et prétendument verts sur le marché, qu'il devient extrêmement difficile de faire un choix éclairé. Cela se traduit par un déficit ou par une surabondance d'informations diverses et complexes.

→ Le Répertoire permet de concentrer et de référencer toute l'offre de **produits** et de **services verts** d'une région, permettant ainsi de savoir où et quoi chercher.

Le prix des **produits verts** est très élevé et souvent au-dessus des prix du marché.

→ Le système d'analyse des étapes du cycle de vie d'un produit ou service vert couplé au LEAN management (chasse au gaspillage) permet de s'assurer que les prix pratiqués reflètent la réalité des coûts de production.

Un **produit vert** et un **produit** prétendument ont la même visibilité sur le marché.

→ Le Répertoire permet de limiter les pratiques pseudo-vertes en interdisant l'accès au niveau 2 aux entreprises qui les pratiquent.

À créer des mandats et des emplois :

- le **système de validation**, pour passer d'un niveau, à l'autre oblige les entreprises à recourir aux services d'autres entreprises du Répertoire ;
- les mandats ainsi générés entraînent la **création d'emplois** afin de répondre à une offre accrue ;
- le **modèle** de post-formation en métiers **verts** intégré de **gaea21** permet d'**augmenter la qualité de l'éducation**, le professionnalisme et l'efficacité des personnes qui passent par notre organisation.

Ce sont ces personnes-là qui sont recommandées par notre organisation pour les entreprises du Répertoire.



Comment ça fonctionne ?

Le Répertoire Vert propose une répartition de l'activité économique verte en **27 secteurs principaux** :



Le Répertoire Vert est basé sur un questionnaire **qualitatif et quantitatif** développé avec la participation de **chercheurs et d'experts** dans les domaines suivants :

- lean management et organisation
- cycle de vie de produit
- qualité de vie au travail
- système de gestion environnemental
- mobilité
- responsabilité sociale de l'entreprise
- étude d'impact
- gestion de projet
- management durable

Il détermine **4 niveaux** de référencement basés sur une **triple évaluation** :

- celle de l'association **gaea21** ;
- celle des professionnels de la branche d'activité concernée ;
- celle du public (les consom'acteurs).



Conseils Verts

Le site internet du Répertoire Vert propose une rubrique de **Conseils Verts**. Elle présente des recommandations et des **éco-gestes** qui reposent sur l'**analyse** du cycle de vie de chaque activité quotidienne d'une personne.

On retrouve 8 dimensions :

- habiter
- manger
- s'habiller
- communiquer
- travailler
- prendre soin de soi
- se déplacer
- loisirs



Les **conseils éco-responsables** concernent toutes les phases du cycle de vie de chaque dimension :

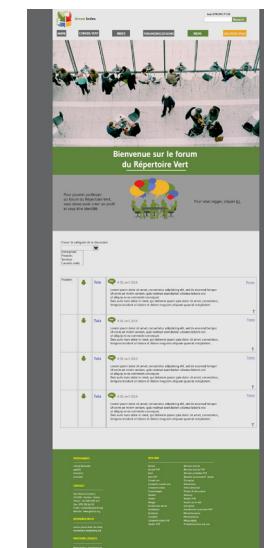
- phase 1 : pré-production
- phase 2 : production
- phase 3: ventes/achats
- phase 4 : utilisation
- phase 5 : fin de vie

Forum

Le site internet propose également aux **consommateurs** et aux **entreprises** de **donner leurs avis librement** sur la qualité des produits et des services proposés dans le Répertoire.

Le forum favorise aussi les échanges d'idées, d'adresses ou l'éco-mobilité entre les personnes.

Cette **plate-forme collaborative** incitera donc les consom'acteurs et les entreprises à prendre part au Répertoire Vert. Les uns en s'y référant lorsqu'ils cherchent à **consommer vert**, les autres en désirant y **être inscrits**.

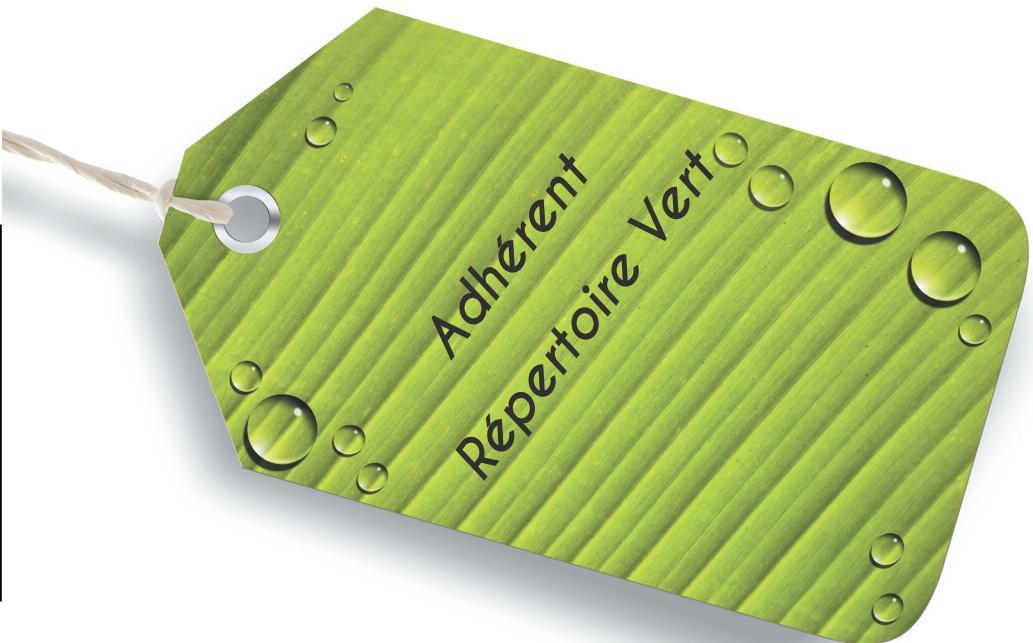
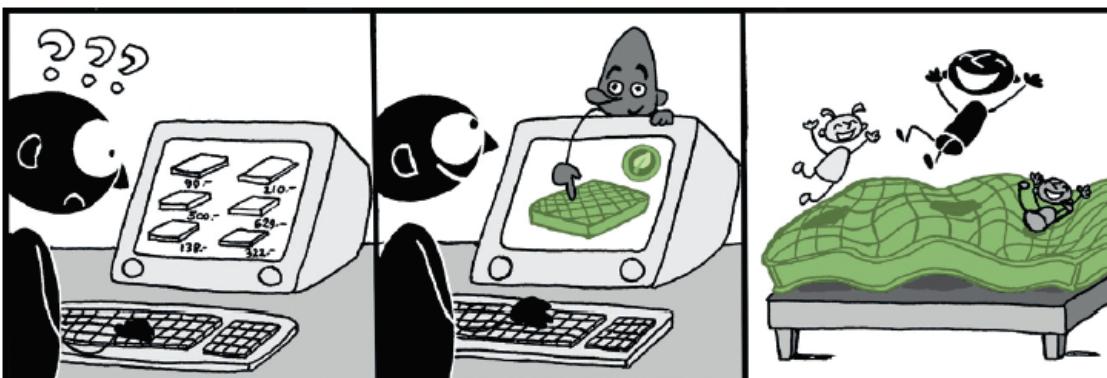


Pourquoi faire partie du Répertoire Vert ?

- Pour bénéficier d'une **meilleure visibilité** et d'une meilleure diffusion sur le marché **vert**.
- Pour permettre la **mise en place** d'un marché **vert** efficient.
- Pour **augmenter** la **quantité** vendue de vos produits et services **verts**.
- Pour **donner confiance, orienter et informer** le **consom'acteur**.

Comment s'inscrire ?

- Inscrivez-vous gratuitement via le formulaire de référencement **gaea21**.
- **Choisissez** le niveau de référencement que vous souhaitez : niveau 0 ou 1. Vous ne pourrez accéder au niveau 2 qu'après validation.



Présentation des niveaux de référencement du Répertoire Vert de gaea21

Niveau 0 Acteur externe	<ul style="list-style-type: none"> Inscription gratuite. Pas d'évaluation. <p>Pas de recommandation gaea21.</p>
Niveau 1 Membre de l'association gaea21	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - questionnaire - feedback client. Peer-reviewing : <ul style="list-style-type: none"> - évaluation par des entreprises proposant des services similaires. <p>Recommandation gaea21 niveau 1.</p>
Niveau 2 Membre du réseau gaea21	<ul style="list-style-type: none"> Signataire de la charte qualité de gaea21. Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - benchmark = détermination d'un prix moyen par produit/service. Audit environnemental tous les 3 ans. <p>Recommandation gaea21 niveau 2.</p>
Niveau 3 Détenteur du label gaea21	<p>Obtention d'un label gaea21 après 3 ans au niveau 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> Réévaluation tous les 3 ans.

Tarifs prestations

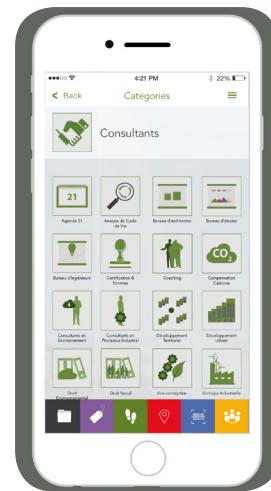
Niveaux	Tarifs entrepreneurs (entreprises en création et/ou start-up de moins d'un an)	Tarifs associations	Tarifs collectivités locales publiques	Tarifs entreprises
Niveau 0	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Niveau 1	CHF 150.-	CHF 100.-	Subventions ou dons en nature	CHF 250.-
Niveau 2	CHF 450.-	CHF 350.-	Subventions ou dons en nature	De CHF 700.- à CHF 1000.- selon le chiffre d'affaires
Niveau 3	Pour chaque mandat est prélevé un coût plus entre 5 et 20% pour le travail effectué et les tarifs négociés avec les partenaires, selon l'importance et la durée du projet.			

L'application smartphone :

Le Répertoire Vert c'est aussi une **application smartphone** interactive qui comprend les 6 fonctionnalités suivantes.

• Un répertoire d'entreprises :

proposant des produits et des services éco-responsables dans un périmètre de 130 km autour de la ville de Genève référencés en **27 catégories**. Chaque catégorie est divisée ensuite en sous-catégories qui regroupent tous les **secteurs économiques**.



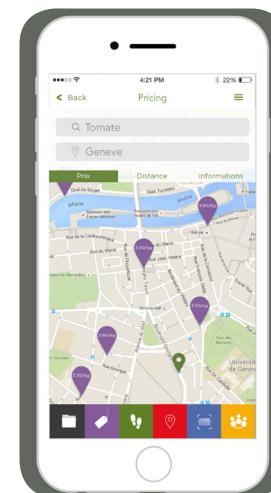
- Consultants
- Administrations
- Formation
- Emplois verts
- Compensation carbone & analyse de cycle de vie
- Gestion des déchets
- Green tech/clean tech
- Construction durable
- Green finance
- Animaux
- Art et design
- Produits ménagers
- Santé & bien-être
- Soin & beauté du corps
- Modes & textile
- Communauté
- Alimentation
- Transport & tourisme
- Labels
- Hôtellerie & restauration
- ONG & associations
- Bureautique
- Artisanat
- Loisirs & jeux
- Maison
- Jardinage & agriculture
- Médias & communication

• Un pricing :

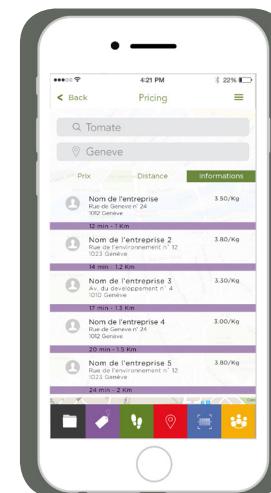
permettant aux **consommateurs** de **trouver** les produits ou les services qu'ils souhaitent en effectuant des recherches par prix.

Cette **base de données** permet, à chaque individu, de **prendre connaissance** de la **tarification** de tous les produits et services répertoriés, mais aussi à chaque entreprise, d'**adapter** leurs tarifications en temps réel et d'anticiper les variations de demande.

Recherche d'un produit par prix



Affichage des prix, des produits sur la zone géographique.



Affichage des noms, adresses et prix des entreprises proposant ce produit.

• Le CO₂ Tracker :

permet d'**évaluer** les **consommations de CO₂** et de **calories** des individus lors de leurs déplacements, en fonction des modes de transports utilisés et de leur cercle de déplacements.



Exemple :

- si je me rends à ma destination à 500 m, en voiture => je consomme du CO₂ ;
- si je me rends à ma destination à 20 km, en vélo => j'économise du CO₂.

Ainsi, un système de balancier **définira une note globale de consommation de CO₂** pour vos déplacements en fonction des distances moyennes et des modes de transports utilisés en moyenne.

- Une page permettant à **chaque utilisateur** de créer **son profil**. Chaque personne pourra donc renseigner ses informations personnelles (nom, prénom, adresse, etc) et se rendre visible pour d'autres utilisateurs.



Cette page permettra à chaque personne :

- **d'évaluer son profil de consommation** en récapitulant les différents déplacements effectués, les moyens de transports utilisés, son **empreinte CO₂** et sa **consommation de calories** ainsi que les différents produits achetés ou services utilisés ;
- **de comparer son profil** à celui d'autres utilisateurs ;
- de rendre **plus ludique** le principe de modification de comportements des personnes vers une consommation éco-responsable.

- Une plate-forme collaborative qui va permettre :

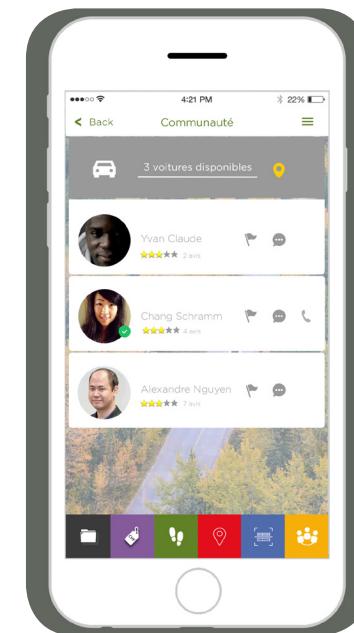
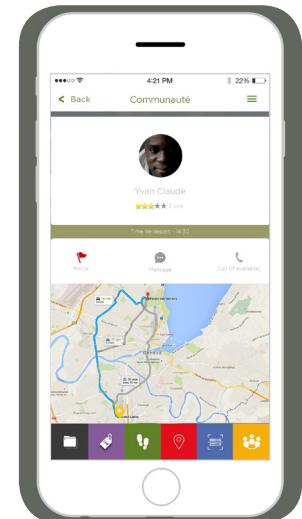
- à chaque individu d'**échanger librement** sur la **qualité** des produits et des services répertoriés par le Répertoire Vert ;
- aux entreprises de **librement** réaliser la **promotion** de leurs produits ou services ;
- de **favoriser l'éco-mobilité** entre les personnes pour leurs déplacements vers les points de consommation.

Les utilisateurs pourront afficher leur itinéraire et le mode de transport qu'ils comptent utiliser pour se rendre à un point de consommation.

Ainsi, ils pourront offrir ou demander le partage de leur mode de transport à d'autres utilisateurs qui se rendent au même endroit ou à proximité.

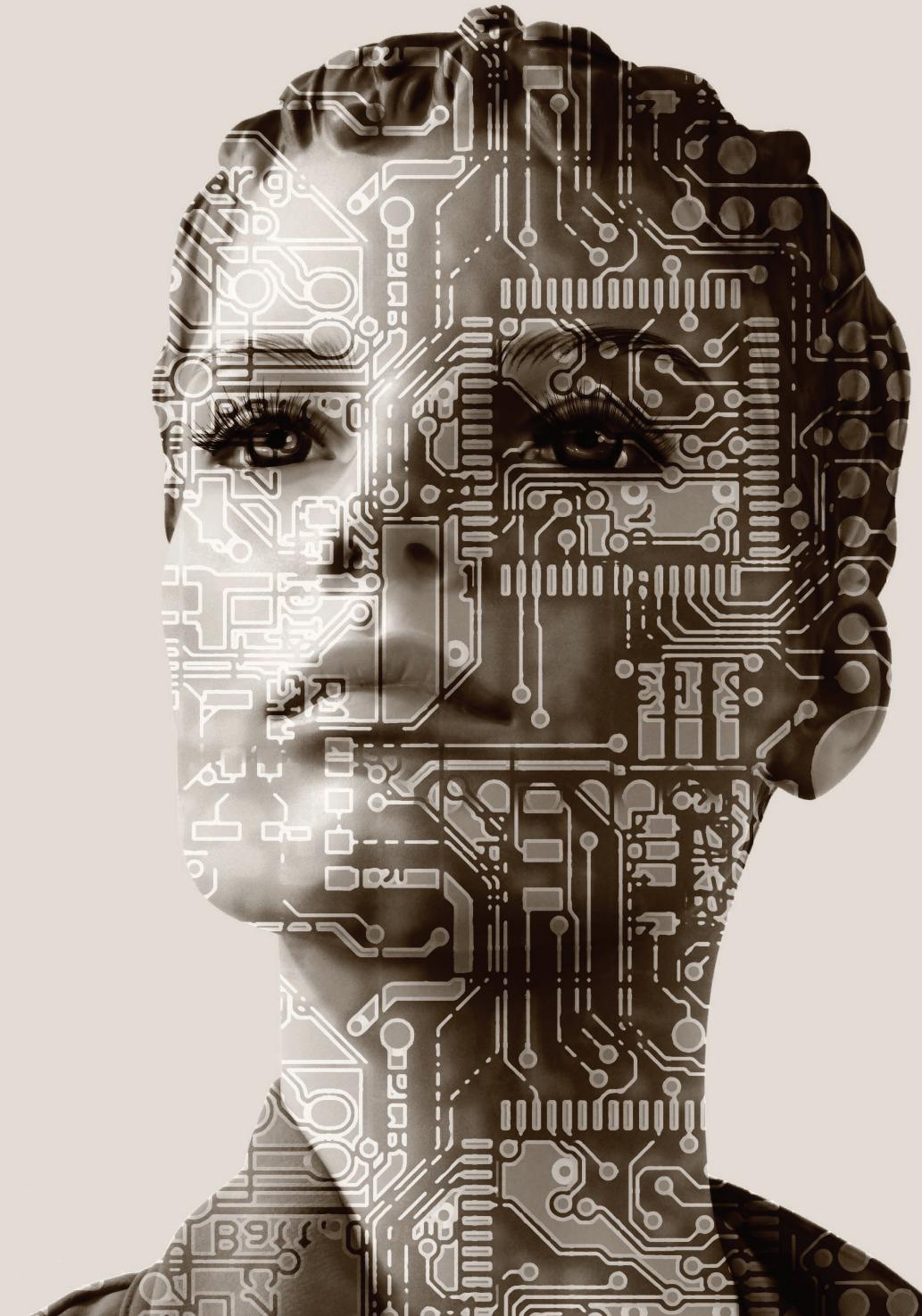


Cette **plate-forme collaborative** permet ainsi d'**encourager** la consommation de **produits** et de **services verts**, de rendre **visible** les avis des consommateurs et des entreprises, mais aussi d'**inciter** les personnes à utiliser des parcours **plus écologiques** pour se rendre à leur destination.



- Un QR Code :

Un QR Code Reader qui, associé à la mise en place d'un système QR propre au Répertoire Vert, va permettre de renseigner la composition exacte de chaque produit.



Les impacts du Répertoire Vert



Les impacts de l'application

L'application va stimuler des changements de comportements chez les individus qui permettront :

- de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en incitant à l'utilisation de modes de transport moins polluants
- de réduire le volume de services et produits de consommation courante
- de privilégier les circuits courts et l'économie de proximité.

Ces **changements de comportements** auront donc un impact environnemental direct sur le territoire de la région où l'application est développée.

Les impacts économiques

Le Répertoire Vert permettrait de **créer, au minimum, 183 emplois** selon nos estimations.

La mise en place et la gestion du Répertoire Vert, ainsi que les audits et évaluations qu'il suscite, permet de décliner 3 formes d'impact économique.

- **Impact direct :**

en un an, la **création de 20 emplois directs** liés à la mise en place et à la gestion du Répertoire Vert et du Réseau vert ;

- **Impact indirect :**

les **entreprises bénéficiant** de mandats supplémentaires dans le cadre du Répertoire Vert et du Réseau Vert s'engagent à employer un stagiaire issu de gaea21, à partir d'un certain niveau d'**augmentation** de son **chiffre d'affaires** et de son **revenu**.



Le Répertoire contenant **27 catégories**, nous estimons, à minima, la création d'emplois à un emploi par an par catégorie, soit **27 emplois** par an.

De plus, le Répertoire et son Réseau Vert **augmentent** la **visibilité** et donc le **revenu** des entreprises inscrites de 20 à 30% en raison de deux actions simultanées :

- **action sur la demande :**

gaea21 et le Réseau Vert fournissent une **information fiable et adaptée** à tous les consommateurs, ce qui induira un changement vers une consommation plus verte.

- **action sur l'offre :**

l'audit initial inclus dans le questionnaire du Répertoire comporte une **analyse du cycle de vie** du produit/service couplée à la mise en place d'une **analyse de processus** au sein de l'entreprise.

*Pour 100 entreprises dans le Réseau Vert et inscrites au Répertoire (au niveau 2), nous estimons qu'il y aura 21 emplois supplémentaires créés chaque année.

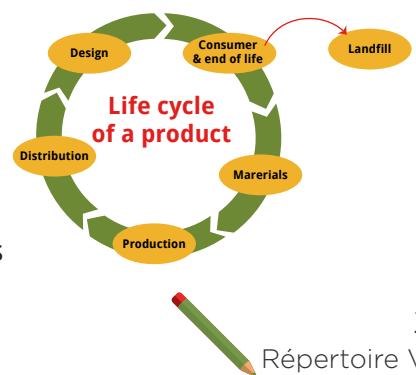
- **Impact différé (à partir de la 3^{ème} année) :**

les **auditeurs verts formés** répondent à une **demande accrue** en audit de la part des entreprises vertes, puis des autres entreprises (effet de contagion).

Ceci aura pour effet de **créer** des **emplois** de formateurs et auditeurs verts.

Nous estimons à 14 le nombre de nouveaux emplois créés chaque année grâce à cet impact.

Au total, **48 emplois** seront créés la première année, **69 la deuxième année** et, enfin, **189 la troisième année** ; soit plus de 300 emplois en 3 ans, en misant sur la participation de 500 entreprises au Répertoire Vert gaea21.



La mise en place du Répertoire Vert permet, par la création de **nouveaux mandats**, des **économies réalisées** par les entreprises, le **changement** de **comportement** des **consommateurs**, etc., le développement du marché des produits et services verts, et donc :

- la création d'entreprises/d'emplois ;
- l'augmentation des revenus de l'état, les impôts perçus étant plus importants.

D'ici 2020, **gaea21** espère lancer un **mouvement populaire** regroupant les partis politiques et les différents acteurs de l'économie de la région des deux côtés de la frontière (dans un périmètre de 130km autour de Genève).

Ce **mouvement** aura pour objectif de porter auprès de l'État les propositions des **acteurs de l'économie verte** pour, notamment, obliger toutes les entreprises à mettre en place des audits verts grâce à la mise en place du **projet Région Durable 2020**.

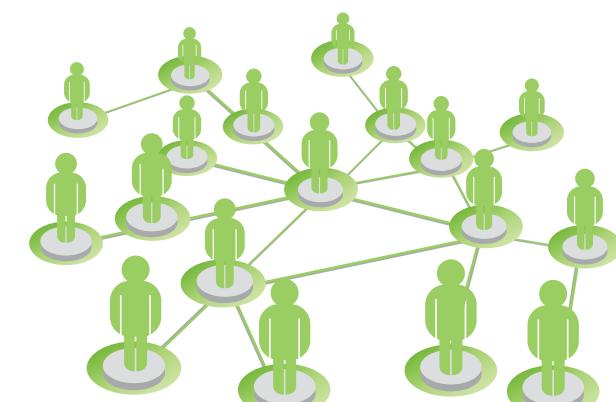


Les impacts sociaux

Le Répertoire Vert et de son Réseau Vert permettront :

- la réinsertion de chômeurs ;
- de nouvelles opportunités de premier emploi pour les jeunes diplômés ;
- de redonner aux employés une vision positive de leur travail et de la rôle dans la société ;
- la création d'une nouvelle formation professionnelle d'auditeur vert.

Par ailleurs, **gaea21** a pour objectif d'intégrer cette formation à un **diplôme universitaire**.



Les impacts environnementaux

En lien avec les actions sur **l'offre et la demande**, le Répertoire Vert aura des conséquences environnementales majeures.

- **L'offre de produits et services :**

l'audit et le suivi des entreprises permettent l'**amélioration** de la **qualité** de la **production** et la **réduction** des externalités négatives issues du fonctionnement et de l'organisation de l'entreprise ;

- **La demande :**

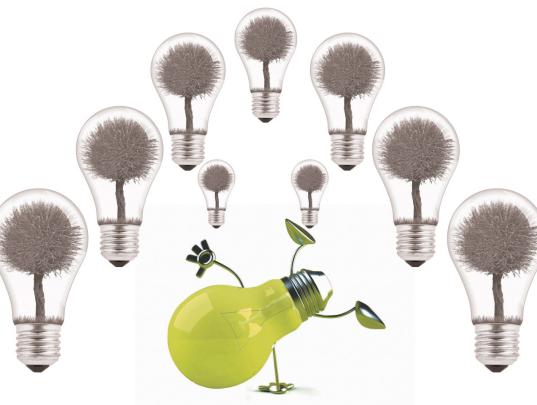
l'**amélioration** de l'offre et le **changement** de **comportements** des consommateurs sensibilisés garantissent une demande forte de produits et services verts, donc respectueux de l'environnement.

Avec la mise en place du Répertoire Vert et de son réseau, nous pouvons entrevoir un panel d'avantages pour l'ensemble des **acteurs économiques**, soit :

- une baisse des besoins en énergie ;
- une diminution de la pollution sous toutes ses formes ;
- une amélioration du bien-être et de la santé de la population du territoire concerné ;
- une meilleure gestion des ressources ;
- une meilleure visibilité pour les entreprises, ce qui entraînera à coup sûr une augmentation des ventes ;
- et enfin, fournir des informations fiables et faciles d'accès afin de favoriser des choix de consommation plus écologiques ;

Cette liste est non-exhaustive, il ne tient qu'à vous d'y faire apparaître autant d'avantages que possible !

La **région concernée** par le déploiement du Répertoire Vert **améliorerera** de manière significative son **empreinte globale**. Imaginez l'impact si l'ensemble des territoires suivent la marche !



Région

Cette rubrique sera destinée aux régions pour leur donner les étapes nécessaires au déploiement du Répertoire Vert sur leur territoire.

Le Répertoire Vert est un **outil** qui peut être **vendu** par **gaea21** (Suisse) à une **région**, à une **ville** ou à une **communauté urbaine**.

Cette prestation inclut la **mise à disposition du savoir-faire et des ressources** de **gaea21** pour développer, mettre en place puis co-gérer le Répertoire Vert avec le **gaea21** local (ville, région...).



Vous êtes une **région** et vous souhaitez implémenter le **Répertoire Vert** sur votre territoire ?
Vous devrez alors suivre les **étapes clés** suivantes :

1. Signature du contrat de vente entre la région et **gaea21**.
2. Constitution de l'association **gaea21** régionale :

7 membres maximum dont **5 profils pré-établis** et devant **obligatoirement** faire partie du compte de **gaea21** de la région/ville acheteuse :

- un représentant de **gaea21** Suisse ;
 - le coordinateur général du **gaea21** de la ville/région acheteuse du programme Répertoire Vert ;
 - un représentant de la région ;
 - un représentant des entreprises de la région ;
 - un représentant de la société civile.
3. Lancement du niveau 0
 4. Lancement officiel du Répertoire Vert
 5. Gestion du Répertoire Vert
 - a. Niveaux 0 et 1 gestion par **gaea21** Suisse et **gaea21** région
 - b. Niveaux 2 et label **gaea21** co-gestion par **gaea21** Suisse et **gaea21** région.

gaea21 perçoit un pourcentage fixe de rétrocession sur les revenus générés à partir du niveau 2 du Répertoire Vert (incluant le niveau label) à hauteur de 20%.



Association suisse à but non lucratif reconnue d'utilité publique

Contact :

.....
gaea21 Association pour la mise en oeuvre
du Développement Durable et de l'Agenda 21
Avenue des Morgines 9,
1213 Petit-Lancy,
Genève, Suisse.

.....

www.gaea21.org
info@gaea21.org

